



## Compte rendu de réunion Comité directeur

<b><u>Objet de la réunion</u></b> Voir ODJ	<b><u>Date de rédaction</u></b> 02/02/2026
<b><u>Date / heure de début / durée</u></b> 17 janvier 2026 de 14h00 à 18h00 & 18 janvier de 09h00 à 12h00	<b><u>Rédacteurs</u></b> Véronique Cardineau Serge Lecroart
<b><u>Lieu</u></b> Visioconférence	<b><u>Nom du fichier</u></b> CD_CR_2026_01_17.pdf
<b><u>Participants</u></b>  Diane AUSSEUR Véronique ALES Béatrice BERTOLOTTI le 17 Jean-Jacques BODIN Dominique CARAN Maxime CASSIS le 18 Sophie CLOUD Lynda ETTEN Jean-Jacques FOUCAULT le 18 Nelly GILBERT Jérémy GUIGNER le 17 Ghada LACOMBE le 17 Hervé LACOMBE le 17 Patrice LALANNE David LECOMTE Serge LECROART Éric LEROUX Lara QUARTO Pierre REYNAERT Yves TOURNIER  Frédéric BARBERIS invité Véronique CARDINEAU invitée Joyce DOSPEUX invité le 17 Nicolas HENRIC invité	<b><u>Absent(e)s excusé(e)s</u></b> Mathieu ABDALLAH le 17 & 18 Béatrice BERTOLOTTI le 18 Jérémy BURY le 17 & 18 Maxime CASSIS le 17 Delphine DABRIOU PIZZINAT le 17 & 18 Magali DECLUNDER le 17 & 18 Brahim DJOUBRI le 17 & 18 Christine DUMONT le 17 & 18 Florence EDELIN le 17 & 18 Émilie FESQUET le 17 & 18 Jean-Jacques FOUCAULT le 17 Milène GOUZIEN le 17 & 18 Renaud GOUZIEN le 17 & 18 Jérémy GUIGNER le 18 Ghada LACOMBE le 18 Hervé LACOMBE le 18 Ophélie LAVAL le 17 & 18 Sonia LIVEBARDON le 17 & 18 Alberto TIRITILLI le 17 & 18 Maxime VAN MELLAERTS le 17 & 18  <b><u>Destinataires (A):</u></b> Bureau Comité directeur DTN Secrétariat fédéral Ligues Comités départementaux

## **Ordre du jour :**

- 1. Accueil – mot du président**
- 2. Intervention Joyce (salarié chargé des systèmes d'information)**
- 3. Résultats des résolutions présentées en Assemblée Générale**
- 4. Suivi budgétaire au 31/12/2025**
- 5. Délégations ministérielles**
- 6. Projet Fédéral, feuille de route**
- 7. Arbitrage**
- 8. Point sur la Direction technique nationale**
- 9. Campagnes de subventions : PSF (projets sportifs fédéraux) par l'ANS (Agence nationale du sport) et AAP (appels à projets) budget fédéral commission développement**
- 10. FBEP (France Billard Eight Pool)**
- 11. Organisation du colloque**
- 12. Parole aux présidents de pôles, commissions techniques et sportives**
- 13. Questions diverses - clôture de la réunion du CD**

# Compte rendu

## 1. Accueil – mot du président

« Bienvenue à toutes et tous !

Bienvenue à nos nouveaux collègues fraîchement élus, Jean-Jacques Foucault qui sera présent demain et Éric Leroux qui est parmi nous, toutes mes félicitations !

Chers membres du comité directeur,

Voilà déjà un an que nous avons pris ensemble la responsabilité de conduire la Fédération Française de Billard dans une nouvelle dynamique.

En un an, beaucoup a été accompli : des projets structurants ont vu le jour, notre projet fédéral se déploie progressivement sur le terrain, et plusieurs recrutements sont venus renforcer notre capacité d'action. Ces avancées sont le fruit d'un travail collectif exigeant, mais porteur d'ambition pour notre discipline, pour l'ensemble de nos clubs et bien évidemment pour nos membres, joueuses et joueurs.

Cette première année a surtout permis de poser des bases solides : clarifier nos priorités, lancer la modernisation de nos outils, nous préparer à repenser notre accompagnement des ligues et des clubs, et réaffirmer notre volonté de rendre le billard plus visible, plus attractif, plus accessible.

Nous devons maintenant poursuivre ce mouvement. Notre fédération se transforme, comme notre environnement sportif et associatif. Cela exige de nous à la fois de la cohérence, de la réactivité et une réelle force de proposition.

L'année qui s'ouvre sera celle de la consolidation et de l'accélération : celle où nos orientations stratégiques vont se traduire plus concrètement sur le terrain.

Je veux remercier chacun d'entre vous pour votre engagement, sous toutes ses formes, mais toujours essentiel !

Ensemble, nous avons su démontrer que le collectif fédéral est à la hauteur des enjeux qui se présentent à nous.

Entrons maintenant dans cette réunion avec la volonté de poursuivre cette dynamique : lucidement, mais avec enthousiasme et confiance dans la valeur de notre projet et de notre équipe.

Merci à chacun pour votre présence et votre contribution.

Je vous souhaite une très bonne réunion ! »

## **2. Intervention Joyce (salarié chargé des systèmes d'information)**

Le nouveau Gestionnaire des Systèmes d'information (GSI) depuis octobre présente les diapositives sur la structure, le rôle du gestionnaire, un état des lieux, RGPD et la CNIL et les premières actions (risques, traçabilité, continuité, etc.). Au programme 2026 : évolution matérielle ; logicielle et continuité des activités. Les gains sont attendus en matière : sécurité juridique, productivité, réduction des incidents et amélioration en termes de rapidité, de simplicité et de fiabilité des outils informatiques.

## **3. Résultats des résolutions présentées en Assemblée Générale**

Serge présente les résultats des votes de l'Assemblée générale. Voir fichier Excel.

Yves en profite pour annoncer la démission de Sabrilla Brunet de la co-présidence de la commission des sportifs de haut niveau et du Comité directeur. Les joueurs de Haut Niveau vont devoir recomposer cette commission et désigner des co-présidents qui rejoindront le bureau et le comité directeur.

## **4. Suivi budgétaire au 31/12/2025**

Dominique commente le fichier transmis pour ce suivi.

Il précise que dans les commissions sportives, il y a des sommes importantes dues aux valorisations des partenaires avec leur aide en nature (prorata par commissions sportives de la valeur des draps et des billes).

Au niveau des commissions sportives, nous avons enregistré davantage de recettes que de dépenses (engagements équipes et joueurs masters au billard à poches). Les dépenses s'échelonnent sur la deuxième moitié de saison avec l'organisation des championnats de France. Dans les frais de gestion comptable, il note que le commissaire aux comptes n'a pas encore facturé. Il indique que certaines dépenses non prévues vont venir s'ajouter aux 59 000€ de prélèvement sur les réserves.

La prochaine commission des finances doit reprendre ses travaux avec la connaissance de la non-augmentation des licences.

Yves précise à ce propos que le vote démontre que les structures n'ont pas encore pu prendre la mesure du travail engagé. Pour lui, il ne s'agit pas d'un blocage complet mais d'un décalage temporel

puisque nous allons signer un contrat de partenariat à hauteur de 40 000 € et au-delà. Il complète en indiquant qu'il ne considère pas ce vote sur les motions comme un échec, un revers, mais plutôt le signe que nous n'avons pas encore su pleinement convaincre : il était probablement encore trop tôt. Il poursuit en précisant que l'année 2026 revêt une importance particulière : elle doit être celle où nous affirmons notre ambition, en poursuivant nos projets d'innovation et de développement, tout en intensifiant nos investissements, avec courage, méthode et responsabilité.

## **5. Délégations ministérielles**

Frédéric fait part des nouvelles délégations octroyées par le Ministère y compris le para billard et le billard adapté.

Nous avons obtenu la délégation pour le billard dans son ensemble. Il n'y a plus le détail des disciplines.

Il rappelle ce qu'est une délégation et que toutes les formes, toutes les disciplines du billard en France sont placées sous l'autorité de la FFB pour toute la durée de l'olympiade, ce qui confère à la FFB le monopole exclusif pour organiser les compétitions officielles et délivrer les titres sportifs dans l'ensemble des disciplines du billard.

Il demande au service communication de mettre à jour l'affichage sur le site avec l'insertion d'une cinquième vignette « heyball ».

## **6. Projet Fédéral, feuille de route**

Une réunion avec les pilotes de la feuille de route s'est déroulée le matin même afin de cadrer le travail. Il a été convenu d'un suivi trimestriel. Les documents seront partagés sur le drive.

## **7. Arbitrage**

Hervé présente son rapport de commission.

Il se réjouit du projet de valorisation des vacations d'arbitrage. Une formation a été faite en Corse (8 candidats avec Patrice Lalande).

En Ile de France, difficulté de trouver des arbitres ; proposition de mettre en place des arbitres de clubs (en test).

Il évoque l'idée de mettre en vente une veste d'arbitre sur la E-boutique pour pallier au froid de certaines salles.

Il recherche des arbitres pour l'Artistique.

La commission poursuit son travail sur la production de fiches pour simplifier l'arbitrage.

## 8. Point sur la Direction technique nationale

FB présente un power point.

- Les actions structurantes : projet de performance fédérale, feuille de route fédérale, dispositif d'accompagnement des SHN, rédactions des stratégies nationales qui rentrent dans les politiques publiques.
  - Rédaction de la charte des 15 engagements, mise en place d'un plan national de transport, d'un plan de féminisation avec la planification d'une enquête pour mieux comprendre l'expérience des femmes dans le monde du billard.
  - Nouvelles définitions des fiches de missions des sélectionneurs.
  - Mise au point d'un module de formation « lutte contre les violences ».
  - Rédaction d'un module de formation « comprendre la santé mentale ».
  - Toilettage de la Charte du groupe France.
  - Validation d'une tenue sportswear pour le groupe France.
  - Organisation d'un 1<sup>er</sup> stage national jeunes.

- Les équipes de France

Mise en place de critères et parcours de sélection des équipes de France et comités de sélection. 13 comités de sélection ont été organisés depuis septembre 2025 afin de garantir la transparence et l'équité dans la sélection des sportifs.

Il présente pour information le rapport du comité de sélection pour les prochains championnats d'Europe de snooker à Gandia en mars.

Liste publiée des sportifs de haut niveau : en élite 11 ; seniors 6 et relève 1 ; en espoirs 20 ; en collectif national : 17 et en arbitres : 2.

Ils peuvent bénéficier de conventions d'entreprise et de mécénat afin de leur permettre de bénéficier d'aménagements horaires et d'aides financières sans avoir accès direct aux conventions d'insertion professionnelle (CIP).

Il cite les résultats internationaux 2025.

- Les échanges avec les institutionnels se poursuivent : ANS et Ministère.
- Formations : CFA, DFI, DFEC et DECF
- Les conventions ETR (10 ligues ont retourné leur convention)
- Les ligues sont invitées à se mobiliser sur le développement des clubs, l'accès au Haut niveau, la formation des encadrants et la promotion de l'arbitrage.
- Planification du championnat de France Heyball qui pourrait se dérouler aux Herbiers en marge des championnats de France de Blackball. L'accès se ferait par l'intermédiaire d'un comité de sélection puisqu'il s'agit d'une nouvelle discipline.

## **9. Campagnes de subventions : PSF (projets sportifs fédéraux) par l'ANS (Agence nationale du sport) et AAP (appels à projets) budget fédéral commission développement**

Lara Quarto constate que les petits clubs sont parfois en difficulté pour déposer les dossiers. Elle propose de donner plus de responsabilité aux ligues en groupant PSF et AAP. Les crédits alloués aux AAP vont permettre d'abonder les dossiers retenus dans les PSF. Si l'agenda de l'ANS est similaire aux éditions précédentes, les dossiers déposés en avril seront traités en mai.

Les clubs doivent être soutenus par les ligues. 2 webinaires seront organisés pour lancer la campagne et les replays seront mis à disposition sur les réseaux sociaux.

Frédéric propose de récupérer des projets types auprès de Raphaël Moroth afin de faciliter la préparation des dossiers.

Yves demande à communiquer vers les structures afin qu'elles anticipent la préparation des demandes de subventions

## **10. FBEP (France Billard Eight Pool)**

Un protocole d'accord préparant la fusion est actuellement soumis au bureau de la FFB et de la FBEP.

L'objectif est de lancer la mise en œuvre du protocole d'accord incluant l'analyse des aspects financiers, sportifs et juridiques afin de préparer dans les meilleures conditions le rapprochement envisagé pour le 1er mars 2028 et l'association de la discipline "Eightball Pool" à la dynamique fédérale de la FFB".

Il est à noter que les deux circuits sportifs actuels seront maintenus et feront l'objet d'une évolution coordonnée en fonction des orientations de la discipline au plan international.

## **11. Organisation du colloque**

Le colloque est prévu les 6 et 7 juin à Lyon. Véronique Alès est intéressée pour recevoir le cahier des charges pour une organisation future à Reims.

Le samedi matin (de 9h à 13h00) réunion du comité directeur et l'après-midi et le dimanche matin : colloque sur les thèmes à définir.

Les colloques seront fixés lors du 1<sup>er</sup> week-end de juin chaque année.

## 12. Parole aux présidents de pôles, commissions techniques et sportives

Les présidents de commissions présentent leur rapport d'activité (documents fournis).

Pierre pour le pôle sportif : la tenue sportive va de nouveau être étudiée et une plaquette récapitulative sera proposée commune aux 5 disciplines ; préparation d'une enquête sur l'impact de la réforme des catégories au carambole.

Frédéric souhaite revoir les fonctions des sélectionneurs nationaux vers des fonctions d'entraîneurs nationaux en s'appuyant sur deux sélectionneurs : Jean-François Florent pour le carambole et Nicolas Henric pour les billards à poches.

Maxime pour la commission snooker : organiser une réunion des joueurs masters pour avoir leur retour d'expérience. Il note une amélioration des résultats à l'international. Toutefois, il fait part de complications au niveau du calendrier international avec l'ajout du Heyball. Le snooker souffre également du manque de féminines.

Nelly pour la communication : mettre en œuvre le planning éditorial 2026 incluant le billard à l'école, la promotion des Championnats de France, "Mon club est ouvert", la rentrée sportive, le billard pour elles, et le calendrier de l'avent sportif.

Diane : la première opération nationale a permis de récolter 27 100 € pour la recherche contre le cancer. Pour l'édition 2026 du "billard pour elles" : recenser les clubs participants, tester la collecte, établir un mode opératoire, et essayer d'impliquer plus de ligues et de clubs, notamment via une pré-inscription. Véronique A. propose l'idée d'un coupon d'initiation gratuite dans un club proche des donateurs.

Nicolas évoque la reconduction du contrat de Chloé (alternante en communication) dans l'équipe. Elle apporte des compétences en production vidéo. Patrice souhaiterait qu'elle se déplace lors des championnats à la Baule puis aux championnats du monde à Blois et Gradignan.

Nicolas fait part des audiences télévisuelles : plus de 1,4 million de téléspectateurs ont regardé les programmes TV, avec des records allant jusqu'à 127 000 téléspectateurs pour la finale d'un tournoi national de Blackball.

Lara pour la commission développement : elle souhaite la création de supports de communication différenciés pour trois publics principaux : les professionnels médicaux, les rectorats (les établissements scolaires) et les maires de France.

David a présenté les progrès sur la réforme des SI incluant la mise en place d'une plateforme collaborative.

Serge pour la commission administrative : gestion des mutations et préparation des élections.

### 13. Questions diverses – clôture de la réunion du CD

**Ajout à l'ordre du jour : élection du président de la commission para-billard et billard adapté :**

Candidat : Eric LEROUX

17 votants

14 pour

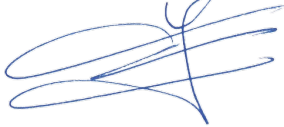
3 abstentions

Eric LEROUX est élu président de la commission para-billard et billard adapté.

Yves remercie les participants et leur souhaite un bon dimanche après-midi.

Yves TOURNIER

Président FFB



Serge LECROART

Secrétaire général





# *Fédération Française de Billard*



***Comité directeur fédéral***

***Réalisations, actions, résultats sportifs 2025***

***Direction Technique Nationale***  
***17 janvier 2026***

## Ce qu'implique une délégation du ministère des Sports :

### 1. *Fondement de la délégation (cf contrat de délégation)*

La délégation ministérielle est prévue par l'article L. 131-14 du Code du sport : dans chaque discipline sportive, **une seule fédération agréée peut recevoir, pour une durée déterminée**, une délégation du ministre chargé des Sports. L'attribution de cette délégation se fait par arrêté ministériel publié au Journal officiel, après conclusion d'un contrat de délégation entre l'État et la fédération.

### 2. *Les obligations principales inscrites dans le contrat de délégation*

L'article R. 131-28 du Code du sport précise que **le contrat de délégation définit les obligations de la fédération en lien avec les missions qui lui sont déléguées**.

**Engagements généraux** : La fédération s'engage, dans le cadre des orientations fixées par le ministre chargé des Sports, à *protéger l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs et préserver l'éthique et l'équité des compétitions sportives*

**Engager des concertations avec les acteurs représentatifs** : notamment les sportifs, entraîneurs ou cadres pour la discipline déléguée et intégrer une démarche de développement durable actions environnementales ou socialement responsables liées au sport.

**Assurer une gouvernance transparente et démocratique** : bonnes pratiques de gouvernance de la fédération et de ses entités régionales ou départementales.

Nom de la fédération sportive	Disciplines sportives déléguées
Fédération française de baseball, softball	Baseball Baseballs Softball
Fédération française de basketball	Basket-ball Basket-ball 3x3 E-basket
Fédération française de billard	Billard Para-billard Para-billard adapté
Fédération française de bowling et de sport de quilles	Bowling Sport de quilles

## Ce qu'implique une délégation du ministère des Sports :

### 3. *Obligations liées aux missions de service public déléguées*

En tant que fédération délégataire, elle doit aussi :

**a) Organiser les compétitions officielles :** Organiser, sur tout le territoire national, les compétitions dont les résultats donnent lieu à délivrance de titres (départementaux, régionaux, nationaux et internationaux).

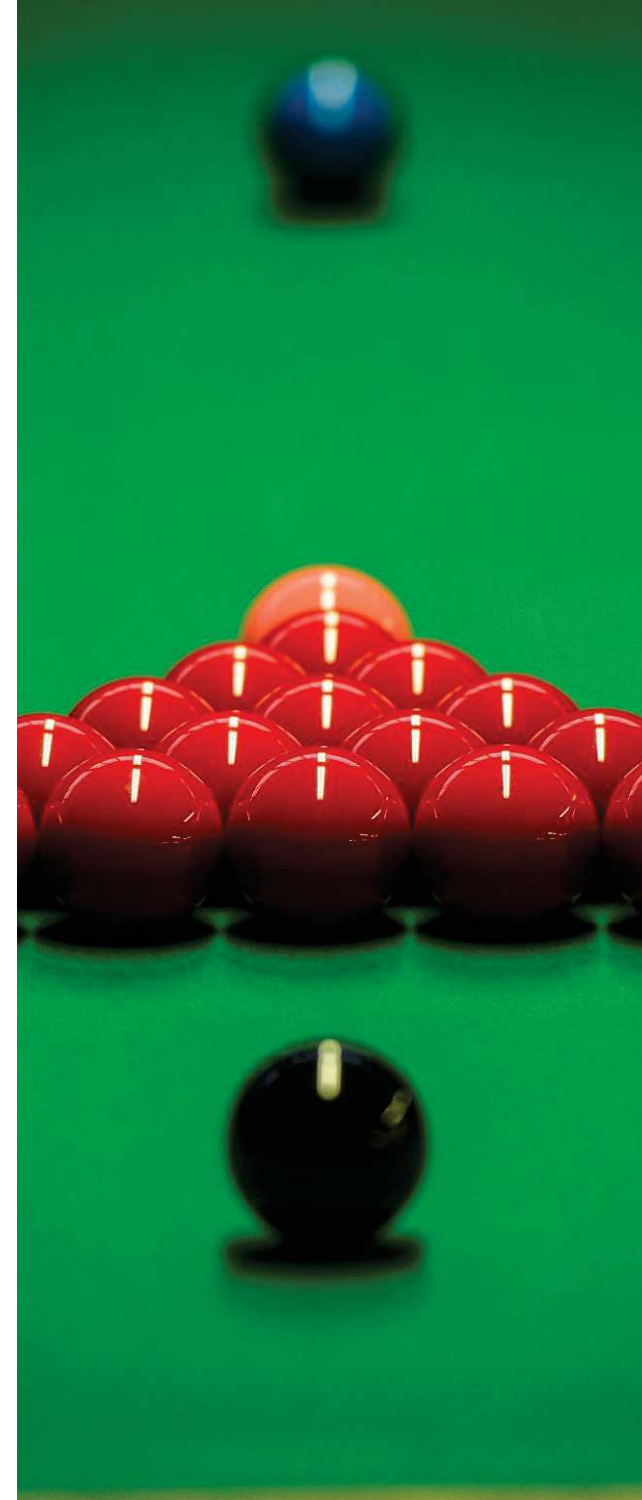
**b) Sélectionner les sportifs nationaux :** Procéder aux sélections correspondantes (équipes de France)

**c) Gérer le haut niveau :** Proposer l'inscription sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau, arbitres et juges et des sportifs espoirs & collectif national

**d) Édicter les règles sportives propres à la discipline :** Définir les règles techniques, administratives et financières applicables aux compétitions et adhérents licenciés relevant de la discipline.

### 4. *Développement de stratégies nationales*

En application des récentes réformes du Code du sport, les fédérations délégataires doivent aussi participer à la formulation et à l'exécution d'une stratégie nationale de développement de la pratique sportive et de respect des principes liés à l'engagement républicain.



# La feuille de route para-billard et para-billard adapté : actions 2026

## **Développement de la pratique :**

Développement du para-billard et para-billard adapté

- Recensement des pratiquants et clubs accueillants
- Création d'un parcours d'accueil
- Formations spécifiques pour les enseignants et encadrants
- Création de challenges nationaux dans les 4 disciplines

## **Indicateurs :**

### **1. Favoriser l'inclusion et l'égalité d'accès**

Nombre de licenciés para-billard et billard adapté

Pourcentage de clubs équipés pour accueillir

Répartition géographique des pratiquants

### **2. Identifier les pratiquants et structures**

Nombre de clubs et structures recensés

Nombre de pratiquants identifiés

### **3. Sensibiliser enseignants et bénévoles**

Nombre de sessions de sensibilisation

Nombre de participants formés

Nombre de clubs impliqués

### **4. Dynamiser la pratique par l'événementiel**

Nombre de challenges organisés

Nombre de participants aux événements

### **5. Valoriser les pratiquants et stimuler la motivation**

Nombre de publications et portraits diffusés

## **Objectifs :**

1. Obtenir la Délégation du ministère des Sports
2. Favoriser l'inclusion et l'égalité d'accès
3. Identifier les pratiquants concernés et les structures capables d'accueillir.
4. Sensibiliser les enseignants et bénévoles aux spécificités du para-billard et du billard adapté.
5. Dynamiser la pratique par l'événementiel : Créer des challenges et compétitions à l'échelle nationale.
6. Valoriser les pratiquants et stimuler la motivation par des publications ciblées

# La feuille de route Heyball : actions 2026

## **Développement de la pratique :**

Promotion et le développement du Heyball :

Favoriser son accessibilité à tous les publics, la montée en compétences des encadrants et la visibilité auprès des clubs et pratiquants

## **Objectifs :**

1. **Organiser un championnat de France** en juin 2026
2. **Rédaction d'un code sportif**
2. **Développement territorial** : promouvoir le Heyball, intégrer la discipline, inciter les clubs à ouvrir des sections Heyball.
3. **Formation** : mettre en place des formations spécifiques pour arbitres et entraîneurs
4. **Promouvoir et communiquer** sur le site et les réseaux sociaux de la fédération

## **Indicateurs :**

Obtention de la délégation du ministère

Nombre de participants inscrits au Championnat de France

Taux de satisfaction des participants

Code sportif finalisé et validé

Nombre de clubs ayant une section Heyball  $\geq 20$

Nombre de licenciés Heyball  $\geq 200$

Nombre de sessions de formation organisées  $\geq 3$

Nombre de publications liées au Heyball et à la discipline

# Les réalisations structurantes de la Dtn

## - **Projet de Performance Fédéral 2025/2029** (A.N.S)

Objectif : document stratégique et opérationnel obligatoire pour chaque fédération sportive délégataire reconnue de haut niveau, il a pour objectif principal de structurer l'accès à la haute performance en définissant la politique fédérale pour amener les sportifs vers l'élite internationale.

## - **Feuille de route fédérale**

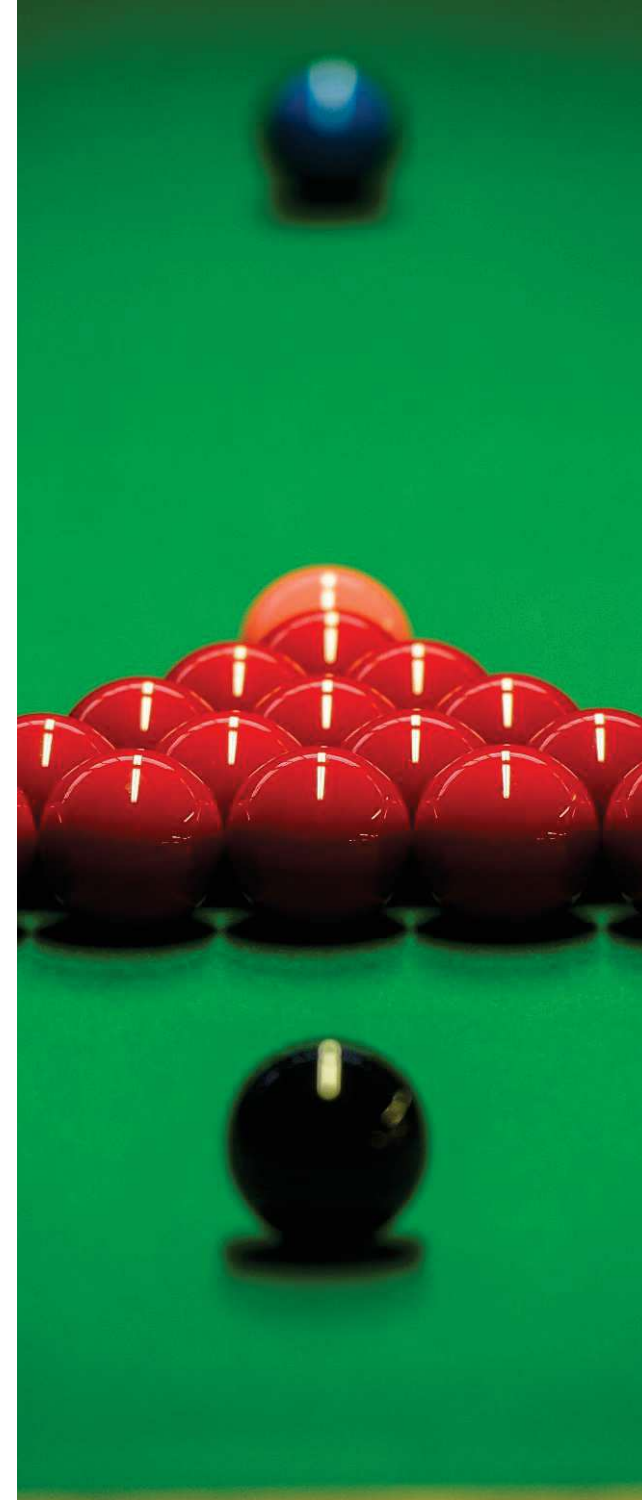
Objectifs : Définir une vision partagée à l'échelle fédérale. Structurer les actions prioritaires autour des axes de développement, de performance, de formation et d'engagement sociétal. Faciliter la coordination des acteurs fédéraux, territoriaux et partenaires institutionnels. Mettre en place un dispositif de pilotage et d'évaluation pour assurer une gouvernance agile et efficace

## - **Dispositif d'accompagnement des sportifs de haut niveau**

Objectifs : Assurer aux sportifs de haut niveau (Edf) des conditions optimales pour se concentrer sur leurs performances en prenant en charge la logistique et les frais. Soutenir leur stabilité et leur progression sportive grâce à un accompagnement financier et organisationnel

## - **Stratégies nationales 2025/2028** (politiques publiques ministère)

Objectifs : Garantir que la pratique du billard, à tous les niveaux, soit exemplaire en matière d'éthique, de respect des règles, et de prévention des comportements à risques (triche, violence, discriminations, harcèlement, corruption).



# Les réalisations structurantes de la Dtn

## - **Charte des 15 engagements 2025/2028** (politiques publiques ministère)

Objectifs : Engager la fédération dans une démarche concrète de développement durable en déployant, au-delà du siège, une action nationale structurée autour de la mobilité durable, du réemploi et recyclage des équipements, et de l'organisation écoresponsable des événements

## - **Plan national de transport 2025/2028**

Objectifs : optimiser l'organisation des déplacements des membres des équipes de France, cadres, dirigeants et équipes techniques nationale, tout en rationalisant les coûts associés, dans une logique de sobriété budgétaire, d'efficacité logistique et de responsabilité environnementale.

## - **Plan de féminisation** (politiques publiques ministère)

Objectifs : Développer la pratique féminine du billard en favorisant l'accès, la visibilité et l'accompagnement des femmes à tous les niveaux. Promouvoir l'égalité et la mixité au sein des clubs et des compétitions.

## - **Fiche de missions sélectionneurs :**

Objectif : Définir clairement les missions et prérogatives des sélectionneurs nationaux

## - **Module de formation « lutte contre les violences »**

(politiques publiques ministère)

Sensibiliser les acteurs du billard aux différentes formes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques) et à leurs conséquences.

Former à la prévention, à la détection et à la gestion des situations à risque.

Promouvoir un environnement sportif sûr, respectueux et protecteur pour tous.



# Les réalisations structurantes de la Dtn

- **Module « Comprendre la santé mentale »** : (Shn) (politiques publiques ministère)

Objectifs : Sensibiliser les sportifs de haut niveau du billard à l'importance de la santé mentale dans la performance. Apporter des outils pour gérer le stress, la pression et les défis psychologiques liés à la compétition.

Promouvoir un équilibre global favorisant bien-être, résilience et performance durable.

- **Charte groupe France**

Objectif : Garantir le respect des valeurs, de l'éthique et de l'honneur de la sélection, ainsi que la cohésion au sein des équipes. Assurer la préservation de l'image, la discrétion, une communication responsable et l'engagement contre le dopage.

- **Tenue sportwear le coq sportif toute discipline**

Objectif : Renforcer la professionnalisation et la cohésion des équipes de France avec une tenue fédérale, symbole d'appartenance et de fierté. Valoriser l'engagement des joueurs et accroître la visibilité, la crédibilité et l'image de nos équipes.

- **1<sup>er</sup> stage national jeunes toutes disciplines**

Objectif : Favoriser la détection et l'accompagnement des jeunes de toutes les disciplines du billard. Renforcer leurs compétences techniques, tactiques et mentales. Créer une dynamique de cohésion et d'émulation entre les jeunes sportifs.



# Critères et le parcours de sélection des équipes de France : Dispositif

Dans le cadre du **Projet de Performance Fédéral 2025-2029**, la **Direction Technique Nationale** a défini une procédure de sélection précisant les critères et le parcours d'accès des sportifs au plus haut niveau international.

Ce dispositif constitue le cadre de référence fédéral pour la constitution des sélections nationales (**Équipes de France**) en vue des grandes compétitions internationales telles que les **Championnats du Monde, d'Europe et les Jeux Mondiaux**. Il contribue à renforcer la légitimité et la crédibilité des Équipes de France

Adaptée à chaque compétition, cette procédure tient compte des spécificités de chaque discipline ainsi que des exigences propres aux différentes épreuves.

Elle vise à garantir la transparence, l'équité et l'objectivité des décisions, tout en clarifiant les engagements réciproques entre les sportifs, le staff technique et la Fédération.

La sélection s'appuie sur des compétitions de **référence et majeures**, définies par discipline et révisées chaque saison.

Les sportifs répondant aux critères intègrent les **Groupes France**, à partir desquels sont constituées les **Équipes de France** en fonction des performances et des besoins sportifs identifiés.

## CONDITIONS GÉNÉRALES CRITÈRES ET PARCOURS DE SÉLECTION DES ÉQUIPES DE FRANCE AMÉRICAIN - BLACKBALL - CARAMBOLE - HEYBALL - SNOOKER

Dans le cadre du Projet de Performance Fédéral 2025-2029, la Direction Technique Nationale a défini une procédure précisant « les critères et le parcours de sélection » des sportifs et sportives pour viser le plus haut niveau international et structurer la participation des Équipes de France aux grandes compétitions de référence (Championnats du Monde, d'Europe, Jeux Mondiaux).

Cette procédure constitue le cadre de référence fédéral pour composer les sélections nationales. Elle sera adaptée aux compétitions en tenant compte des particularités de chaque discipline et des exigences des épreuves. Les parcours de sélection sont conçus pour garantir cohérence, équité, clarté et progression, tout en s'ajustant aux objectifs sportifs, aux calendriers internationaux et aux spécificités des championnats.

### Objectifs :

- Assurer la transparence du processus de sélection ;
- Garantir l'équité et l'objectivité des décisions prises ;
- Formaliser les engagements réciproques entre les sportifs, le staff technique et la Fédération ;
- Structurer et planifier les parcours de sélection, en cohérence avec les axes du Projet de Performance Fédéral (P.P.F.) ;
- Renforcer la légitimité, l'image et la crédibilité des Équipes de France ;
- Faciliter la communication interne et externe autour des modalités de sélection.

Le parcours de sélection repose sur un ensemble de « **compétitions de référence** » notamment les championnats du monde et les championnats d'Europe, ainsi que sur des « **compétitions majeures** » tels que des tournois internationaux ou des tournois nationaux officiels. Ce dispositif est spécifiquement défini pour chaque discipline et fait l'objet d'une révision à chaque nouvelle saison.

Ainsi, les sportifs répondant aux critères établis seront intégrés aux « **Groupes France** ». C'est à partir de ces groupes de présélection que seront constituées, en fonction des performances et des besoins identifiés, les Équipes de France.

**Groupe France** : Il réunit les sportives et sportifs répondant aux critères d'éligibilité fédérale, ayant réalisé une performance de référence dans le cadre du parcours défini par la Direction Technique Nationale.

L'intégration dans ce groupe de présélection se poursuit jusqu'à la compétition internationale visée. Elle offre un accompagnement technique renforcé, sans équivaloir à une sélection officielle en Équipe de France.

**Équipe de France** : En font partie les sportives et sportifs officiellement sélectionnés par le comité de sélection, sur la base de performances ou de résultats sportifs réalisés dans le cadre d'un parcours de sélection défini. La sélection prend effet à la réception de la convocation officielle et s'achève à la fin de la compétition internationale concernée. Elle implique le respect d'un cadre fédéral rigoureux, avec des obligations de comportement, de représentation et d'engagement sportif.

## CONDITIONS GÉNÉRALES CRITÈRES ET PARCOURS DE SÉLECTION DES ÉQUIPES DE FRANCE AMÉRICAIN - BLACKBALL - CARAMBOLE - HEYBALL - SNOOKER

### COMITÉ DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE

Le comité de sélection est l'instance chargée d'examiner, de valider et de formaliser la composition des Équipes de France pour les compétitions internationales de référence. Il pourra être composé des membres suivants :

- Le sélectionneur national ;
- Le cadre technique national en charge de la performance ;
- Un élu fédéral ou président de la commission sportive de la discipline concernée ;
- Au cas échéant le médecin fédéral ou un membre de la commission médicale dûment mandaté ;
- Le cadre technique national - Référence État : **Frédéric Barbéris**

En cas d'égalité lors d'un vote au sein du comité de sélection, le vote du cadre technique national, référent état, sera prépondérant et permettra de départager les préférences.

### Le comité de sélection a pour missions principales :

- Examiner les propositions de sélection émises par le sélectionneur, sur la base des critères d'éligibilité et du parcours de performance ;
- De débattre et statuer collectivement sur la composition de l'Équipe de France pour chaque compétition cible ;
- De proposer une sélection finale au C.T.N. référent État, qui valide et officialise les choix. La sélection sera ensuite communiquée sur le site officiel de la Fédération et transmise aux sportives et sportifs concernés, préalablement identifiés dans le Groupe France.

### Remarques complémentaires :

La sélection des athlètes repose principalement sur la régularité des performances et le niveau de compétition atteint. En cas d'égalité de résultats, d'autres critères tels que l'engagement, le comportement sportif et les antécédents pourront être pris en compte. Au-delà des performances, le comité de sélection considérera également des données individuelles comme l'état de forme, la motivation, les blessures, le comportement ou la capacité à intégrer dans un collectif.

Un équilibre pourra être recherché entre l'expérience des joueurs confirmés et le potentiel des jeunes talents, afin de concilier performance et développement.

La qualité des prestations physiques, techniques et psychologiques demeure un critère essentiel pour l'intégration au « Groupe France », certaines catégories d'âge peuvent ne pas être sélectionnées selon le niveau d'exigence.

Seules les performances enregistrées dans la catégorie d'âge concernée par la sélection seront prises en compte. Enfin, les décisions de sélection tiendront aussi compte des enveloppes budgétaires allouées par la Fédération pour chaque compétition internationale.



## Disciplines reconnues de "Haut-Niveau"

Catégories Mixte - Femmes - Hommes - Jeunes



## Autres spécialités de la discipline Carambole



# La sélection des équipes de France : le comité de sélection

Le comité de sélection valide la composition des Équipes de France pour les compétitions internationales de référence.

Il regroupe : le sélectionneur national, le cadre technique national, un élu fédéral, le C.T.N référent état, et si nécessaire, un médecin ou représentant médical. Le cadre technique national, référent État, dispose d'une voix prépondérante en cas d'égalité.

Sa mission est d'examiner les propositions des sélectionneurs selon les critères définis, de statuer collectivement sur la sélection et de soumettre la proposition finale au C.T.N référent État pour validation et officialisation.

Depuis sa mise en place cet été 2025, **13 comités de sélection** se sont réunis pour valider la composition des équipes de France de billard.

Ces réunions font l'objet de procès verbaux opposables auquel s'ajoute des annexes complémentaires.



## COMITÉ DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE

Le comité de sélection est l'instance chargée d'examiner, de valider et de formaliser la composition des Équipes de France pour les compétitions internationales de référence. Il pourra être composé des membres suivants :

- Le sélectionneur national ;
- Le cadre technique national en charge de la performance ;
- Un élu fédéral ou président de la commission sportive de la discipline concernée ;
- Le cas échéant le médecin fédéral ou un membre de la commission médicale dûment mandaté
- Le cadre technique national – Référent Etat : **Frédéric Barbéris**

En cas d'égalité lors d'un vote au sein du comité de sélection, la voix du cadre technique national, référent état sera prépondérante et permettra de départager les présélectionnés.

### Le comité de sélection a pour missions principales :

- D'examiner les propositions de sélection émises par le sélectionneur, sur la base des critères d'éligibilité et du parcours de performance.
  - De débattre et statuer collectivement sur la composition de l'Équipe de France pour chaque compétition ciblée.
  - De proposer une sélection finale au C.T.N référent Etat, qui valide et officialise les choix.
- La sélection sera ensuite communiquée sur le site officiel de la Fédération et transmise aux sportives et sportifs concernés, préalablement identifiés dans le Groupe France.

## Liste des sportifs de haut niveau 2026 : + 25 %

### 1. Liste des sportifs : Elites – Seniors - Relèves

Disciplines Rhn : Américain, Blackball, Carambole 3 bandes, Snooker

- Performances retenues pour les mises en listes : podiums et places jusqu'à 8<sup>ème</sup> des compétitions de références 2025 : championnats du Monde, d'Europe et jeux Mondiaux)

<b>Elite :</b>	<b>11</b>	<b>(11)</b>
<b>Seniors :</b>	<b>6</b>	<b>(4)</b>
<b>Relève :</b>	<b>1</b>	<b>(5)</b>

### 2. Liste des sportifs : Espoirs – Collectif national

Disciplines Rhn : Américain, Blackball, Carambole 3 bandes, Snooker

Performances retenues pour les mises en listes : 4 premiers des championnats de France (Masters ou jeunes) ou 4 premiers des classements nationaux & Vainqueur des tournois nationaux

<b>Espoirs :</b>	<b>20</b>	<b>(9)</b>
<b>Collectif national :</b>	<b>17</b>	<b>(12)</b>

**Total :** **55 (+ 25 %)** **(41)**

### 3. Liste des juges et arbitre sportifs de haut niveau

- Performances : arbitrer des chpt du Monde d'Europe et J.Mondiaux en 2026

<b>Aj Shn :</b>	<b>2</b>	<b>(0)</b>
-----------------	----------	------------

## L'accompagnement de nos sportifs de haut niveau : **l'International**

Toujours dans le cadre de son **Projet de Performance Fédéral 2025-2029**, la Fédération renforce son soutien aux sportifs pour favoriser l'accès à la performance et la haute performance.

**Pour les membres des Équipes de France** participant à des compétitions internationales de référence (*Championnats du Monde, Championnats d'Europe, Jeux Mondiaux, autres compétitions validées par la DTN*), *la Fédération assure l'ensemble de la gestion logistique et administrative du collectif et prend en charge intégralement les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.*

**Pour les sportifs engagés individuellement** dans des compétitions internationales majeures, *un dispositif de prise en charge partielle des frais est prévu, selon le niveau de performance et le niveau de la compétition.*

*Les conditions d'éligibilité incluent : être licencié FFB, participer à une compétition identifiée par la DTN et informer préalablement la DTN de sa participation. Les disciplines concernées sont les épreuves individuelles senior élite et juniors.*



# L'accompagnement de nos sportifs de haut niveau : **cohésion de groupe**

- Rédaction d'une **charte d'engagement des Edf** portant sur le respect des valeurs et de l'honneur de la sélection, l'éthique, l'exemplarité, la cohésion et le respect de l'organisation. Elle inclut également le devoir de réserve et de discrétion dans l'expression publique, la préservation de l'image, la communication et les partenariats, ainsi que la lutte antidopage

## **Dans le cadre des politiques publiques :**

- Création d'un support fédéral sur la santé mentale des Shn
- Création d'un fédéral de présentation, de sensibilisation et de prévention des violences dans le sport

## **Actions favorisant la cohésion de groupe et l'esprit d'équipe :**

- Regroupements trimestriels avec les Shn
- Briefings et débriefings des équipes de France avant et après les déplacements internationaux
- Instauration de réunions d'informations et d'échanges bimestrielles avec la commission fédérale de haut niveau
- Regroupement avec les sélectionneurs nationaux à Lyon
  
- Mise en place d'un **tableau de pilotage** regroupant l'ensemble des compétitions nationales et internationales, intégrant notamment les collectifs, les résultats sportifs et les budgets, afin d'assurer un suivi rigoureux et un pilotage précis.



## Résultats sportifs internationaux 2025

### **Carambole**

- **Championnats d'Europe artistique** - Florange (France)

Individuel : Anthony Marin - **Bronze**

Par équipe : Michaël Hammen / Olivier Lacroix - **Bronze**

- **Championnats d'Europe jeux de séries** - Cervera (France)

Individuel cadre 47/2 : Willy Gérimont - **Or**

Individuel I bande : Willy Gérimont - **Bronze**

- **Championnat du monde artistique** - Ankara (Turquie)

Individuel : Michaël Hammen - **Bronze**

- **Jeux Mondiaux Chengdu** (Chine)

3 bandes : Jérémy Bury - **5<sup>e</sup>**

- **World Cup** - Porto

3 bandes : Jérémy Bury - **Argent**



## Résultats sportifs internationaux 2025

### Heyball

- **Championnats d'Europe** - Bad Wildungen (Allemagne)

Hommes : Fabio Rizzi - **Bronze**

Femmes : Marion Jude - **Argent**

- **Championnats du Monde** – Brisbane (Australie)

Femmes : Marion Jude - **Bronze**

### Snooker

- **Championnats d'Europe** - Golem (Albanie)

Equipe féminine : Rose Deu Va / Rachelle Enfroy - **Argent**

Six-Red : Grégory Kopec - **Bronze**

Equipe masculine : Nicolas Montreux / Gouvain Bazin - **Bronze**

Shoot-out : Nicolas Montreux - **Argent**

- **Championnats du Monde IBSF** - Doha (Qatar)

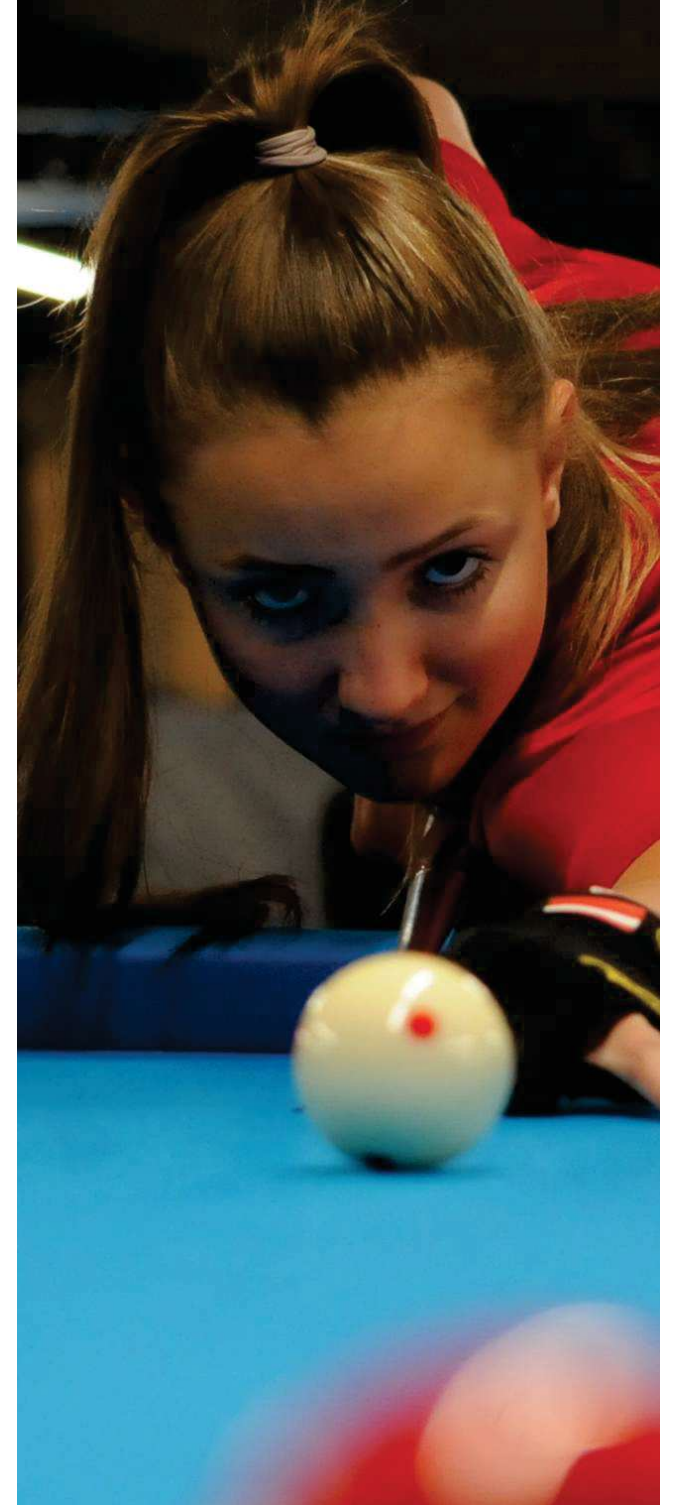
Nicolas Mortreux – **Bronze**

### Américain

- **Championnats d'Europe** - Assen (Pays bas)

Girls U17 : Rachelle Enfroy - **Or**

Equipes Femmes + 40 ans : Stella Julien / Nathalie Rohmer - **Or**



# Les échanges de la D.T.N avec les institutionnelles

## Agence Nationale du Sport

- Réalisation du projet de Performance Fédéral 2025/2029
- Réalisation du contrat de développement 2025/2028 : **84 000 €**
- Réalisation du contrat de performance : **55 000 € (+ 10 %)**
- Aides perso shn : **15 000 € (+ 50 %)**
- Subvt équipement : **+12 500 € (achat d'une table fédérale Snooker)**
- Inscription des S.H.N : **+ 25 %**
- Convention d'insertion professionnelle : 2 C.I.P
- Préparation de conventions de mécénats d'entreprise avec les Shn
- Intervention de l'A.NS lors du regroupement des sélectionneur nationaux à Lyon et de la Visio Shn.



Direction des Sports

## Ministères des sports

- Mise en œuvre des politiques publiques
- Réalisation du contrat de délégation
- Reconnaissance de haut niveau
- Harmonisation des affichages
- Projet de création du diplôme professionnel
- RH : un nouveau CTN à la fédération

Disciplines	Billard américain (RHN 2)	Billard anglais (RHN 3)	Billard chinois	Billard français	Snooker (RHN 2)
Spécialités	Jeu de la huit	Blackball	Heyball	Libre	Snooker
	Jeu de la neuf	Eight Pool		Cadre	6 reeds
	Jeu de la dix			Bande	Shoot-out
	Jeu du 14/1			3 bandes (RHN 2)	
	Artistique			5 quilles	
				Artistique	

# Bilan annuel 2025 – Formations fédérales FF Billard

Organisation du premier regroupement des formateurs nationaux en octobre 2025 Lyon.

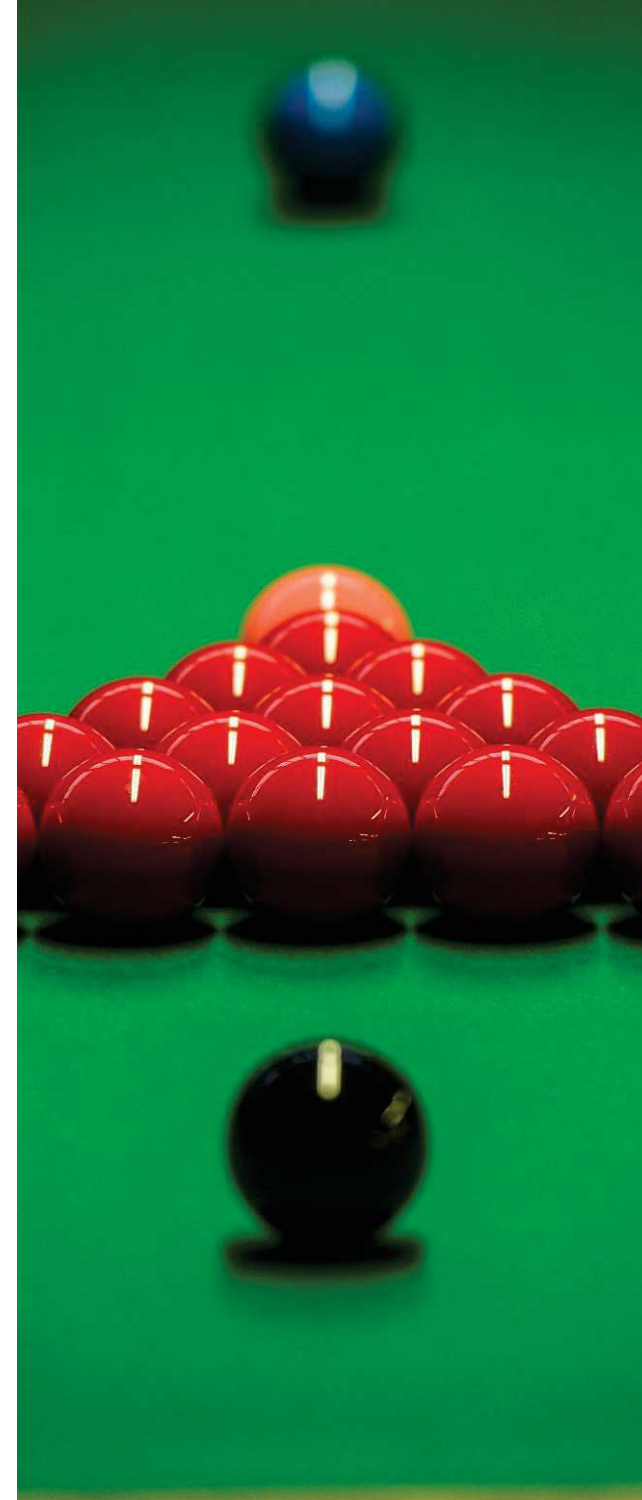
## 1. Formation CFA (Certificat fédéral d'animateur de club)

- 26 stages organisés (13 carambole, 13 billards à poches)
- 246 candidats au total : 226 nouveaux titulaires, 20 en formation continue
- 7 stages programmés pour la fin de la saison 2025/2026 (5 carambole, 2 billards à poches)

## 2. Formation DFI (Diplôme fédéral d'initiateur de club)

Parcours simplifié depuis 2023-2024 : visioconférences asynchrones pour plus de flexibilité

- 25 candidats en formation (9 carambole, 16 billards à poches)
- 2 stages présentiels organisés en 2025 (1 carambole, 1 billards à poches)
- 1 stage carambole prévu fin de saison
- 14 candidats validés DFI en 2025 (8 formations + 6 équivalences)



# Bilan annuel 2025 – Formations fédérales FF Billard

## 3. Formation DFEC (Diplôme fédéral d'entraîneur de club)

5 candidats diplômés en VAE en 2025

Faible participation (4 inscrits 2024/2025)

Intégration prévue au parcours DECF

## 4. Formation DECF (Diplôme d'entraîneur coordinateur fédéral)

- 2024-2025 : 10 candidats engagés, délivrance des diplômes :

6 agents de développement

3 entraîneurs régionaux

4 entraîneurs nationaux

1 instructeur fédéral Bâp

1 instructeur fédéral Carambole en cours

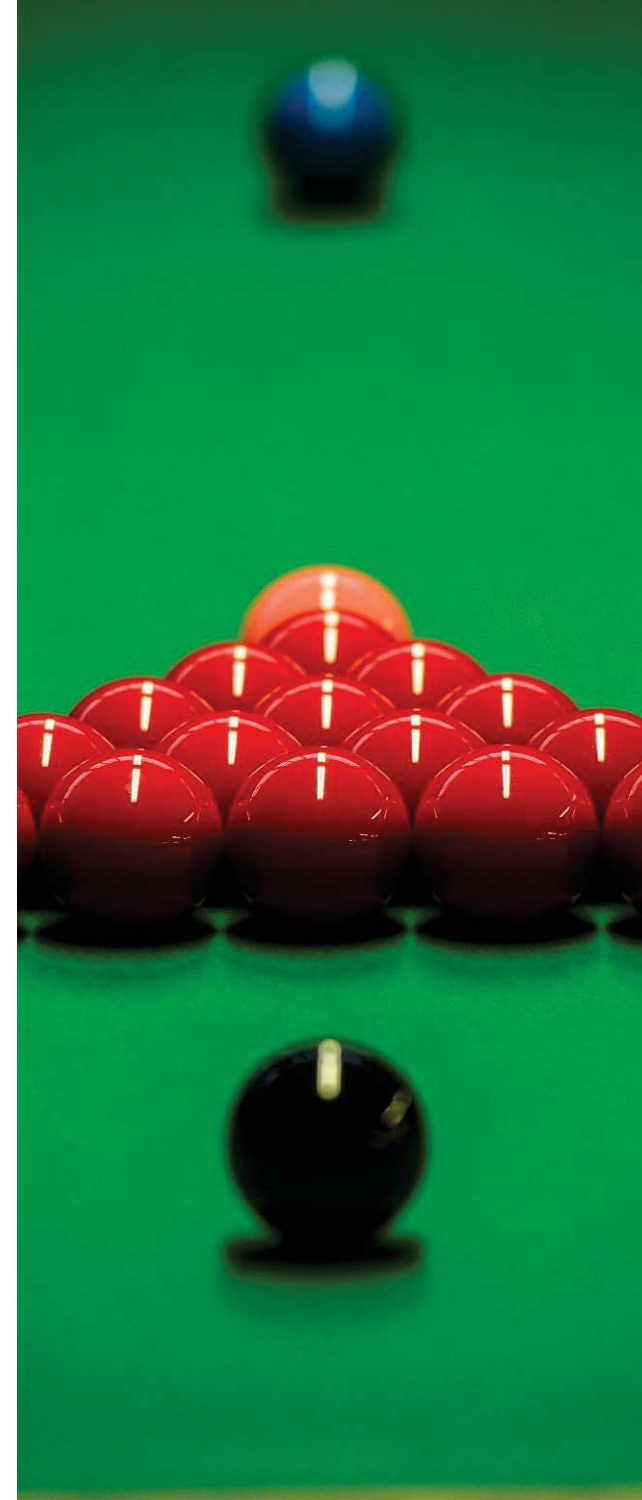
*(Formation en grande partie à distance via séquences enregistrées)*

- 2025-2026 : 14 candidats, début octobre 2025, fin prévue juin 2026

*Stage présentiel méthodologie d'entraînement : 28-29 mars 2026*

*Épreuves prévues en présentiel ou distanciel en juin-juillet 2026*

**Décentralisation des formations DFI aux Ligues à compter de Sept 26**



# Les conventions Équipe Technique Régionale

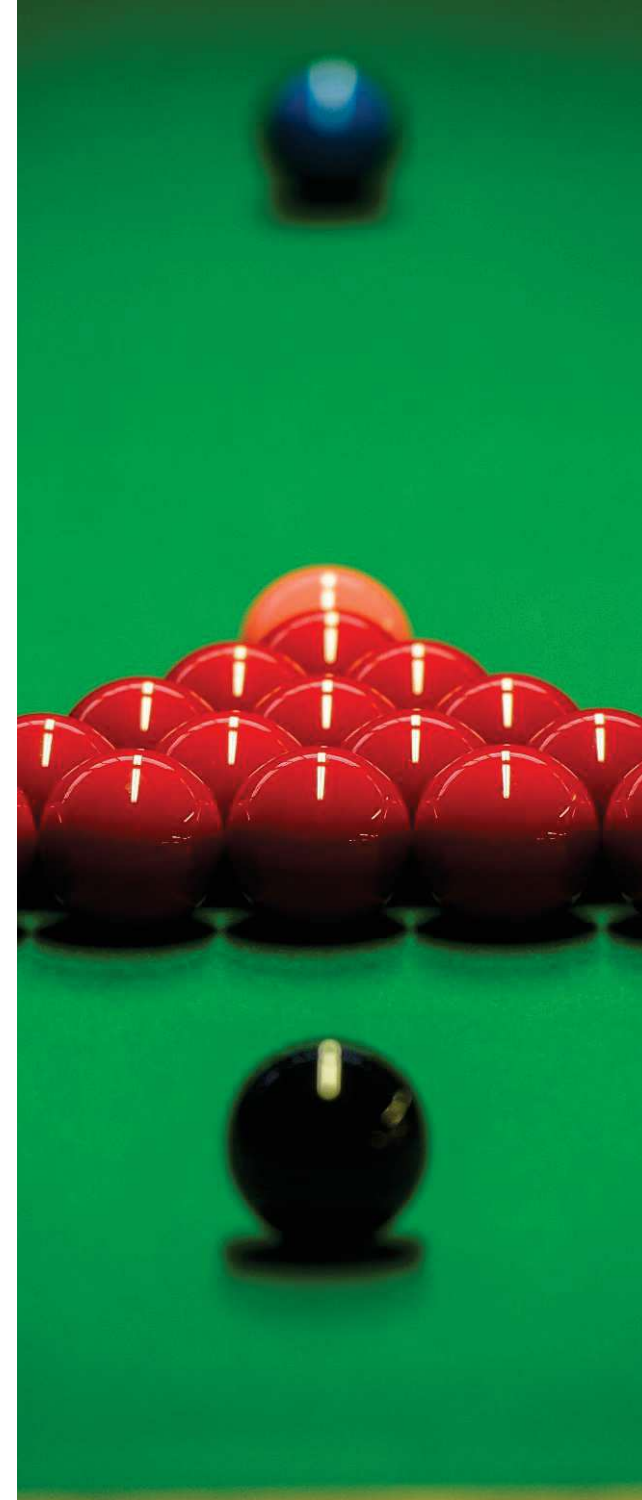
L'objectif est d'établir des conventions avec l'ensemble des Ligues, en tenant compte de leur niveau de structuration. Ces conventions ont pour vocation de **clarifier et renforcer la collaboration** entre la fédération et les Ligues.

Elles instaurent un cadre de travail partagé, précisent les responsabilités de chacun et garantissent une mise en œuvre cohérente et harmonisée du projet de développement fédéral sur l'ensemble du territoire.

**Concrètement, le conventionnement permet de :**

- Instaurer une démarche partenariale fondée sur la confiance et la complémentarité.
- Clarifier et valoriser les missions de l'ETR tout en adaptant le soutien fédéral aux besoins de chaque Ligue.
- Garantir une organisation efficace : mutualisation des moyens, planification concertée et bilans réguliers.
- Assurer une déclinaison cohérente et de qualité du projet fédéral pour un développement homogène sur l'ensemble des territoires

**10 Ligues ont retourné leur convention pour 2026 contre 5 en**



# L'E.T.R : les objectifs ciblés 2025/2026

## **1. Développement des clubs :**

Soutien à la structuration des clubs via la création d'écoles de billard, la croissance du nombre de licenciés, **la féminisation de la pratique** et l'ouverture à de nouveaux publics.

## **2. Accès au haut niveau :**

Identification et accompagnement des jeunes talents, renforcement des parcours d'accès à la performance, en lien avec la DTN.

## **3. Formation des encadrants :**

Déploiement de formations initiales et continues pour les animateurs et initiateurs, afin d'assurer un encadrement de qualité sur tout le territoire.

## **4. Promotion de l'arbitrage :**

Valorisation du rôle des arbitres, développement de leur formation et amélioration de leur suivi pour garantir un arbitrage compétent et durable.

